CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E152245** **VALABLE JUSQU'AU** **19/06/2027**

ÉDITÉ LE 01/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/10/2011

Raison sociale : ARCHENERGIE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 31/08/2015

Capital : 30 000

30 RUE DE LA PIERRE TAILLEE
17220 SALLES-SUR-MER

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BORDEAUX 537 649 154

Siret : 537 649 154 00078

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 7165974

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 148401859

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 148401859

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Téléphone : 06 25 48 51 21 **Fax :**

Portable : 06 25 48 51 21

Responsabilité légale :
FUCHS FRANÇOIS-MAXIME GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGA... / RIVALLAN PIERRE GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGALITAIRE

Site Internet : http://www.archenergie.fr

E-mail : fmfuchs@archenergie.fr

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 927 667 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)	6	22/05/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

01/06/2026 15:14

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E152245** **VALABLE JUSQU'AU** **19/06/2027**

ÉDITÉ LE **01/06/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/10/2011
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 31/08/2015
Capital : 30 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BORDEAUX 537 649 154

Siret : **537 649 154 00078**
Code NACE : 4329A
Numéro caisse de congés payés : 7165974
Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 148401859
Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 148401859
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : **ARCHENERGIE (AGENCE)**

30 RUE DE LA PIERRE TAILLEE
17220 SALLES-SUR-MER

Téléphone : 06 25 48 51 21 **Fax :**
Portable : 06 25 48 51 21

Site Internet : http://www.archenergie.fr
E-mail : fmfuchs@archenergie.fr

Responsabilité légale :
FUCHS FRANÇOIS-MAXIME GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGA... / RIVALLAN PIERRE GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGALITAIRE

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	22/05/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.